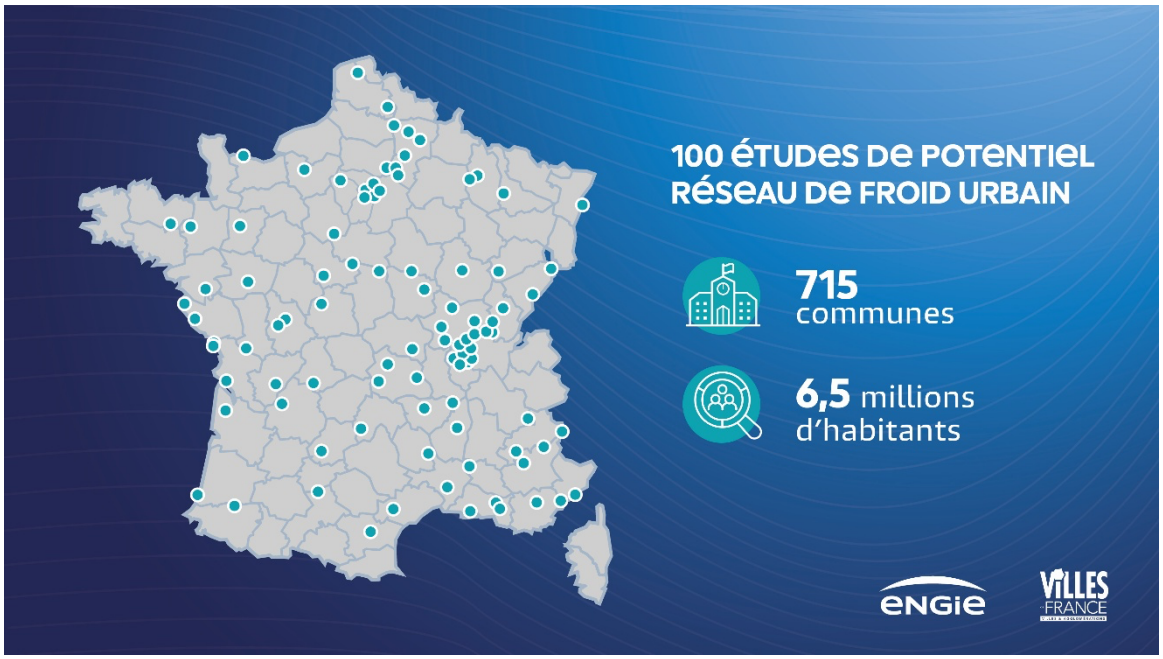
Communiqué de presse
25 novembre 2026

Réseaux de froid urbain : 715 communes candidates au programme d'études de potentiel lancé cet été par ENGIE et Villes de France

- Quatre mois après le lancement de leur initiative visant à réaliser 100 études de potentiel de réseaux de froid urbain, ENGIE et Villes de France enregistrent les candidatures de 715 communes ;
- Les candidatures restent ouvertes jusqu'au 31 décembre 2026, tandis que les premières études de potentiel sont déjà engagées, avec des résultats remis aux collectivités au 31 mars 2027 ;
- Avec la multiplication des épisodes de fortes chaleurs, le froid s'impose progressivement comme un nouvel enjeu des politiques énergétiques locales, au même titre que les besoins de chaleur.

Les 715 communes candidates



Quelques mois après le lancement de leur initiative commune, le 16 juillet dernier, pour accélérer le développement des réseaux de froid urbain en France, ENGIE et Villes de France comptent à ce jour 715 communes soit environ 6 millions et demi d'habitants.

Le dispositif s'adresse notamment aux villes et agglomérations de taille intermédiaire, avec l'idée que la pertinence d'un réseau de froid dépend avant tout des caractéristiques locales du territoire plutôt que de sa taille.

Cette mobilisation témoigne de l'intérêt croissant des territoires pour la question du rafraîchissement urbain et les candidatures restent ouvertes jusqu'au 31 décembre 2026.

Des études engagées pour identifier le potentiel de chaque territoire

Parallèlement à la poursuite des candidatures, les premières études de potentiel ont démarré. Cette étape exploratoire vise à déterminer si les caractéristiques d'un territoire justifient d'aller plus loin dans l'analyse. Elle n'est ni une décision de réaliser un réseau, ni un engagement contractuel, ni le choix anticipé d'un opérateur. Elle permet d'identifier les besoins, contraintes et opportunités en amont de tout investissement.

Chaque étude associe un socle commun sur les grandes composantes d'un projet de réseau de froid (environnement réglementaire, juridique, financier et technique) à une analyse spécifique du territoire : besoins de rafraîchissement, bâtiments et équipements concernés, ressources énergétiques locales, infrastructures existantes et caractéristiques urbaines.

Lorsqu'un potentiel est identifié, une étude de faisabilité pourra ensuite approfondir le projet, notamment ses dimensions techniques, énergétiques et économiques.

Les premières études de potentiel seront remises aux collectivités candidates à partir du 31 mars 2027.

« La mobilisation des collectivités en quelques mois montre que le froid est en train de devenir un véritable sujet de politique énergétique locale. Notre objectif avec ces études n'est pas de présumer de la solution, mais d'accompagner la réflexion sur l'adaptation des territoires au changement climatique. C'est une première étape très concrète pour passer de la prise de conscience à l'analyse des possibilités locales. » **Frank LACROIX, Directeur Général Adjoint ENGIE, en charge des activités Infrastructures Énergétiques Locales**

Le froid, un nouvel enjeu des politiques énergétiques locales

Historiquement, les politiques énergétiques des collectivités se sont davantage structurées autour des besoins de chauffage et des réseaux de chaleur. Face à la multiplication des épisodes de fortes chaleurs, le rafraîchissement devient un enjeu croissant de santé, d'aménagement et de résilience des villes.

Dans ce contexte, les réseaux de froid offrent une réponse collective, adaptée aussi bien aux bâtiments tertiaires qu'aux hôpitaux, EHPAD, établissements scolaires et équipements publics particulièrement exposés.

La France compte aujourd'hui une cinquantaine de réseaux de froid, un niveau encore modeste au regard des besoins à venir. La demande de froid pourrait atteindre 34 TWh par an d'ici 2050[1], contre moins de 20 TWh aujourd'hui.

ENGIE exploite déjà 26 réseaux de froid en France, notamment à Marseille, Levallois-Perret, Cannes et Paris où 21 écoles de plus seront raccordées au réseau Fraicheur de Paris d'ici l'été 2027. Fort de cette expertise, le Groupe souhaite accompagner les collectivités dans le développement de nouvelles infrastructures en France

« Les fortes chaleurs concernent désormais directement la vie quotidienne de nos villes, leurs habitants et leurs équipements publics. La diversité des collectivités candidates montre que cette question ne se limite pas aux métropoles. Dans toutes les villes, il est indispensable de pouvoir anticiper les besoins de rafraîchissement et disposer d'éléments objectifs avant d'engager des choix d'investissement. » **Gil AVEROUS, Président de Villes de France**

[1] Source : Scénario actuel de la Stratégie National Bas Carbone du Ministère de la Transition Energétique

Contacts presse :

ENGIE
Infrastructures Énergétiques Locales
Alix Germain
Tél. : +33 7 64 44 74 36
alix.germain@external.engie.com

Villes de France
VHM Conseil
mc.bourguetm@gmail.com

À propos de Villes de France

Présidée par Gil AVÉROUS, Maire de Châteauroux, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, Maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes et agglomérations de 10 000 à 100 000 habitants, qui forment l'armature urbaine de notre pays. Ces dernières regroupent près de la moitié de la population française.

À propos d'ENGIE

ENGIE est un acteur majeur de la transition énergétique dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone. Avec plus de 90 000 collaborateurs présents dans 30 pays, le Groupe couvre l'ensemble de la chaine de valeur de l'énergie, de la production à la vente, en passant par les infrastructures. ENGIE regroupe plusieurs activités complémentaires : la production d'électricité et de gaz renouvelables, les actifs de flexibilité et notamment les batteries, les réseaux de transport et de distribution de gaz et d'électricité, les infrastructures énergétiques locales (réseaux de chaleur et de froid) et la fourniture d'énergie aux clients particuliers, collectivités ou entreprises. Chaque année, ENGIE investit en moyenne 12 milliards d'euros par an pour faire avancer la transition énergétique et atteindre son propre objectif de net zéro carbone en 2045. Chiffre d'affaires en 2025 : 71.9 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Euro 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, Euronext Sustainable - Europe 120 / France 20, CAC 40 ESG, MSCI EMU ESG screened, MSCI EUROPE ESG Universal Select, Stoxx Europe 600 ESG-X).